

Le Yémen après le 11 septembre 2001 : entre construction de l'État et rétrécissement du champ politique

Pour *Critique Internationale* Juillet septembre 2006 (32)

par François Burgat

Résumé : Le bilan de la phase 2001-2006 des relations entre le Yémen et la super puissance américaine (2001-2006) implique de mesurer l'impact des dividendes – menaces et soutiens – injectés par le promoteur américain de la démocratie dans la fragile dynamique de libéralisation de l'un des pays les plus pauvres de la planète. Les États-Unis ne semblent pas avoir contribué efficacement à parfaire la construction demeurée longtemps inachevée de l'État yéménite. L'affaire de la « rébellion du prédicateur radical al Houthi » et ses dramatiques prolongements incitent à constater que l'interventionnisme américain a accéléré le rétrécissement du champ politique en cours depuis la guerre civile de 1994, en partie au moins sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

Abstract : The assessment of phase 2001-2006 of the relations between Yemen and the super American power (2001-2006) implies to measure the impact of the dividends - threats and supports - injected by the American promoter of the democracy in the fragile dynamics of liberalization of the one of the poorest countries of planet. The large scale repression of the “rebellion of radical preacher Al Houthi” and his dramatic prolongations encourages to note that American interventionism accelerated the contracting of the political field in progress since the civil war of 1994, partly at least under pretext of fight against terrorism.

En 2005, le Yémen a célébré le 43^e anniversaire de la Révolution, qui, après plus de sept ans de guerre civile entre « royalistes » et « républicains », avait mis un terme, le 26 septembre 1962, à presque mille ans d'un imamat zaydite (chiite), autocratique et isolationniste, et donné naissance à l'unique République de la Péninsule arabique. Cette même année, le pays a célébré le 26^e anniversaire de l'accession au pouvoir, le 17 juillet 1978, du 5^e président de la République, Ali Abdallah Saleh, devenu en septembre 1999 le premier dirigeant de la Péninsule à être élu au suffrage universel. Le 22 mai, les héritiers du royaume de la mythique reine de Saba ont également fêté le 15^e anniversaire de la réunification de la seule nation ancienne (avec Oman) de la Péninsule arabique, nation divisée entre Nord et Sud par les

appétits britanniques et ottomans depuis le milieu du XIX^e siècle. Remise en cause, en mai 1994, par une fugitive sécession de l'ex-Sud socialiste, la réunification avait été confirmée par la victoire, le 7 juillet 1994, des unionistes du Nord.

Parce qu'il a refusé de se désolidariser de l'Irak¹, au cours de la seconde guerre du golfe, le régime yéménite a été ostracisé pendant une longue décennie par la communauté occidentale et les monarchies pétrolières de la Péninsule. Par ailleurs, la réhabilitation solennelle d'Ali Abdallah Saleh, reçu à Washington par Bill Clinton en juin 2000, n'a pas empêché une nouvelle crise bilatérale : dès le 9 novembre 2000, l'attaque, attribuée à al-Qaïda, du destroyer américain Cole ancré en rade d'Aden a mis Sanaa en demeure de se positionner face aux exigences de la « global war on terror » américaine que le 11 septembre a rendues plus contraignantes encore. C'est le bilan de cette dernière phase des relations entre le Yémen et la super puissance que l'on tentera d'esquisser ici en mesurant l'impact des dividendes – menaces et soutiens – injectés par le promoteur américain de la démocratie dans la fragile dynamique de libéralisation de l'un des pays les plus pauvres de la planète².

Le prix d'une mauvaise réputation

Au lendemain des attaques du 11 septembre, les observateurs – étrangers comme yéménites – se sont demandé dans quelle catégorie de cette « war on terror » naissante, *cible* ou *partenaire*, le Yémen allait être classé. Plusieurs éléments faisaient pencher la balance du côté de la première option : la présence en Afghanistan d'un nombre imposant de nationaux yéménites, le rôle déterminant de l'un d'entre eux, Ramzi Bin al-Chibh, numéro 2 dans la préparation des attaques, arrêté à Karachi un an plus tard³, et, plus généralement, la réputation sulfureuse du « pays du père de Ben Laden », pays à la fois instable, corrompu, sous-développé et peuplé de « barbus » et de « tribus » en armes dont les agissements portaient atteinte à la crédibilité d'un

¹. 'Alî Muhammad Zayd (dir.), *Al Yamen wal 'âlam* (Le Yémen et le monde), Sanaa, CFEY-Centre de Prospective, 2001.

². Voir Rémy Leveau, Franck Mermier, Udo Steinbach, *Le Yémen contemporain*, Paris, Karthala, 1999 ; Paul Dresch, *A History of Modern Yemen*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

³. Yosri Fouda, Nick Fielding, *Les cerveaux du terrorisme. Rencontre avec Ramzi Binalchibh et Khalid Cheikh Mohammed, numéro 3 d'al-Qaïda*, Paris, Le Rocher, 2003.

État considéré non seulement comme faible mais aussi comme indulgent envers les forces de l'« axe du mal ».

Pourtant, si ces tribus, parfois instrumentalisées dans le Nord du pays par des soutiens étrangers, conservaient une forte visibilité, leur rôle ne se résumait pas à leur capacité à défier l'autorité de l'État. Au-delà de ses velléités absolutistes, le régime a dû prendre en compte la résistance de cette « société civile en armes »⁴, qui ne se mobilisait pas seulement pour le pire, mais aussi, parfois, pour le meilleur, quand il s'est agi notamment de dénoncer des inégalités. L'intégration des courants islamistes au jeu politique constituait un autre marqueur politique susceptible d'alimenter les fantasmes de la vision occidentale. Le Yémen est en effet le seul pays de la région où une formation d'opposition, issue du courant des Frères musulmans, – le Rassemblement yéménite pour la réforme (RYR) ou Islah, créé en 1990 – a été associée à l'exercice du pouvoir pendant quatre ans (de 1993 à 1997) et a fait élire régulièrement son leader, avec le soutien du parti au pouvoir, à la présidence de son Parlement. Le triple trône d'Abdallah Hussein al-Ahmar, président du Parlement, leader du premier parti (islamiste) d'opposition et de la principale confédération tribale, illustre ainsi une formule transactionnelle inédite entre le pouvoir, d'une part, le substrat social (les tribus) et idéologique (les « islamistes ») de l'opposition, d'autre part⁵. Cette reconnaissance des forces politiques réelles, y compris islamistes, reconnaissance que beaucoup de régimes « laïques », du Caire à Alger, en passant par Damas, n'ont pas encore été capables d'assumer, ne fait pas seulement l'originalité du régime yéménite, elle contribue également pour beaucoup à sa stabilité. Peu

4. Renaud Detalle, « Les partis politiques au Yémen : paysage après la bataille », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, dossier *Les partis politiques dans les pays arabes*, 1 *Le Machrek*, 81-82, 1996, p. 331-348 (<http://remmm.revues.org/document378.html>) ; Sheila Carapico, *Civil Society in Yemen: The Political Economy of Activism in Modern Arabia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 ; Paul Dresch, Bernard Haykel, « Stereotypes and Political Styles: Islamists and Tribesfolk in Yemen », *International Journal of Middle East Studies*, 27, 1995, p. 405-431.

⁵. Sur la relation entre le courant islamiste et le pouvoir au Yémen, cf. Jillian Schwedler, « The Yemeni Islah Party: Political Opportunities and Coalition Building in a Transitional Polity », dans Quintan Wiktorowicz (ed.), *Islamist Activism: A Social Movement Theory Approach*, Bloomington, Indiana University Press, 2003 ; F. Mermier, « L'islam politique au Yémen ou la "Tradition" contre les traditions ? », *Maghreb-Machrek Monde arabe*, 155, février-mars 1997, p. 6-19 ; R. Detalle, « Les islamistes yéménites et l'État : vers l'émancipation ? », dans Basma Kodmani-Darwish, May Chartouni-Dubarry (dir.), *Les États arabes face à la contestation islamiste*, Paris, Ifri-Armand Colin, 1997, p. 271-298 ; F. Burgat, « Le Yémen islamiste entre universalisme et insularité », dans R. Leveau, F. Mermier, U. Steinbach, *Le Yémen contemporain*, op. cit., p. 221-246 ; Ludwig Stiffl, « The Yemeni Islamists in the Process of Democratization », dans *ibid.*, p. 247-266 ; F. Burgat « Les secrets de la mer Rouge ou l'islamisme sans la colonisation », dans F. Burgat, *L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda : réislamisation, modernisation, radicalisations*, Paris, La Découverte, 2005, chap. 4.

« politiquement correcte » à l'aune des critères occidentaux, cette donnée a désigné le pays où Oussama Ben Laden est venu chercher la dernière en date de ses épouses (dans un bourg, qui, de surcroît, se nomme « al-Qaïda ») comme un éventuel empêcheur de « démocratiser » et de « pacifier » le monde au sens où l'entendait l'administration américaine. Sanaa est donc apparue un temps comme l'une des cibles potentielles de l'offensive de Washington contre les adeptes ou les soutiens supposés de la « terreur ». Des rumeurs ont d'ailleurs prétendu que l'Université al-Imân, fondée par le cheikh Abdelmajid al-Zandani, leader de la tendance la plus conservatrice – parfois qualifiée de « salafie » – de l'Islah et régulièrement accusé par l'administration américaine de sympathie ou d'empathie avec les réseaux d'al-Qaïda, serait la première des cibles « collatérales » des bombardiers américains en route vers leurs objectifs afghans. La fermeture (temporaire) du centre international de formation religieuse a semblé confirmer cette menace, même s'il s'est avéré qu'elle n'était finalement pas justifiée. Il n'empêche que l'Arabie longtemps dite « heureuse » n'est pas ressortie indemne de ces cinq années de lutte « contre la terreur ».

« More Law and Order »?

Pourtant, il est vite devenu évident que Washington, dans sa volonté de normaliser le Yémen, s'accommodait fort bien de la personne d'Ali Abdallah Saleh. L'option de la carotte – octroi de crédits d'équipement et autres programmes de formation des services de sécurité – l'a emporté sur celle du bâton – les interventions militaires directes. Au lieu de faire du Président yéménite une cible à abattre, comme le leader des Talibans, les États-Unis ont choisi de renforcer son pouvoir et de faire de lui leur allié, comme pour le Président pakistanais Pervez Musharraf. De son côté, Ali Abdallah Saleh a très vite montré qu'il était prêt à composer avec les exigences de Washington. En septembre 1990, le Yémen avait mesuré le prix d'un nationalisme dont les ambitions dépassaient largement les moyens. Conséquence directe de son soutien au camp irakien, il avait dû assumer, dans une conjoncture rendue déjà délicate par la réunification, le retour forcé de plus d'un demi-million de ses travailleurs expulsés d'Arabie Saoudite. En 2001, il était donc bien décidé à faire preuve de plus de pragmatisme. Les forces de l'opposition ont été associées à cette stratégie de compromis. Convoqués dans une caserne des forces spéciales, leurs représentants, islamistes inclus, se sont engagés sans rechigner à

canaliser l'hostilité de la population à l'égard de la politique américaine⁶. Pour l'essentiel, ils ont remarquablement tenu leur promesse. Hormis une manifestation « nationale », décentralisée, de façon emblématique, à cinquante kilomètres au Nord de la capitale, la protestation populaire n'a pas dépassé les enceintes de quelques-unes des soixante-dix mille mosquées du pays. De façon plus générale, elle est même demeurée confinée dans les *maqyal*, ces sessions privées où, dans la plus belle des pièces de leur demeure, grâce aux vertus désinhibantes du *qât* et dans une atmosphère très pluraliste, les Yéménites pensent chaque après-midi un monde meilleur, c'est-à-dire, pour un grand nombre d'entre eux, libéré des influences de la diplomatie tant américaine qu'israélienne dans la région.

Il est vrai que pour le chef de l'État, le surplus de « Law and Order » exigé par Washington n'avait pas que des inconvénients. Certes, il risquait d'y perdre quelques ressources nationalistes, mais, dans un pays présenté – à juste titre – comme souffrant d'une construction étatique « inachevée », il avait de précieuses ressources d'autorité à y gagner. Sanaa a donc fourni aux autorités américaines toutes facilités pour tirer bénéfice du maillage politique et sécuritaire du territoire que leur soutien logistique permettait par ailleurs de renforcer. Les moyens techniques des garde-frontières, terrestres et maritimes, ont été nettement améliorés. Dans les aéroports, les nouveaux logiciels de la police des frontières ont permis de transmettre l'identité de chaque visiteur, en temps réel, aux autorités locales mais aussi à leurs homologues américaines. Quant aux forces spéciales chargées de « la lutte contre le terrorisme », elles ont été entraînées, quoique discrètement, par des experts américains.

De fait, les gages de bonne volonté de la partie yéménite ne manquaient pas. Dans l'affaire du destroyer Cole comme dans celle du pétrolier français Linbourg, attaqué à l'explosif au large de Mukalla en novembre 2002, des suspects ont été arrêtés, jugés, déclarés coupables et aussitôt condamnés à mort. Pour autant, les menaces n'ont pas disparu du côté de l'administration américaine. Se plaignant de la lenteur des services de sécurité dès lors que les enquêtes se rapprochaient du sommet de l'appareil d'État, le numéro 2 du Pentagone, Paul Wolfowitz, a appelé à « maintenir la pression sur les pays douteux qui, comme le Yémen, font semblant de coopérer »⁷. Quelques entorses spectaculaires à la règle de non-ingérence ont accompagné ces menaces. Le 3 novembre 2002, Qa'id Sâlim Sinân al-Hârithî, suspecté

⁶. F. Burgat, « Perplexité à Sanaa », *Maghreb-Machreq Monde arabe*, 174, 2001, p. 65-69.

⁷. Cité dans *Yémen : l'Arabie heureuse en mouvement*, compte rendu de la mission sénatoriale française au Yémen du 9 au 16 mars 2001 (http://www.senat.fr/ga/ga35/ga35_mono.html). Cf. également *France-Yémen : après le 11 septembre, de l'amitié politique à la coopération économique ?*, rapport consécutif à la visite d'une délégation parlementaire yéménite du 10 au 17 juin 2002 (<http://www.senat.fr/ga/ga40/ga40.html>).

d'appartenir à al-Qaïda, a été éliminé, et ses cinq compagnons de voyage avec lui, par un missile tiré depuis un drone⁸. Des rumeurs d'intervention secrète de commandos ont également circulé. Le cheikh Mohamed al-Mu'ayad, cadre de l'Islah interpellé en Allemagne au terme d'une provocation organisée par les services secrets allemands et américains⁹ et accusé de servir de relais financier pour le Hamas et al-Qaïda, a été extradé aux États-Unis et condamné à soixante-quinze ans de prison, malgré les réserves exprimées par Sanaa, qui a laissé se dérouler des manifestations populaire de protestation.

Dans le cadre de cette nouvelle coopération, Washington ne s'est pas contenté d'imposer ses exigences en matière de « bonne gouvernance » et d'élimination des terroristes. L'intervention américaine comprenait également des programmes visant à lutter contre la pauvreté et l'illettrisme. Les aides civile et militaire, quasi inexistantes avant 2000, ont atteint respectivement 10 et 2,7 millions de dollars en 2003¹⁰. Des projets de développement ont été financés dans les Gouvernorats de Mareb et du Jawf, réputés propices au développement du « terrorisme ». Avec un mélange de volontarisme et de naïveté, le National Democratic Institute for International Affairs a même entrepris de former des leaders tribaux à la résolution pacifique des différends, afin d'« apporter au Yémen les valeurs de la démocratie ».

Pour ne pas accentuer la défiance d'une rue yéménite très anti américaine, le chef de l'État, que le Président Bush a invité, en guise de remerciement, au sommet du G8 de Sea Island en juin 2004, s'est efforcé de limiter la portée ou du moins la visibilité de l'ingérence des États-Unis. Alors que la flotte de guerre américaine s'approvisionnait à Aden avant l'attaque contre le destroyer Cole, Sanaa a affirmé avoir refusé l'usage de l'espace aérien aux bombardiers en route pour Kaboul. Le Président lui-même a critiqué les accusations portées à l'encontre du dirigeant de l'Islah, Abdelmajid al-Zindani, et pris le parti de se montrer publiquement avec lui lors d'un déplacement en Arabie Saoudite. À plusieurs reprises, le gouvernement yéménite s'est permis de dénoncer les velléités de l'administration américaine de court-circuiter les filières diplomatiques, le Président intervenant personnellement pour que le National

8. Lancé depuis la base française de Djibouti, qui accueille 800 membres des forces armées américaines.

⁹ Les services américains lui ont fait posé avec insistance (par un citoyen yéménite qu'ils avaient recruté) la question de savoir s'il serait capable de transmettre des dons financiers au mouvement Hamas, d'une part, et au réseau d'Oussama Ben Laden, d'autre part. C'est pour avoir répondu affirmativement qu'il a été arrêté.

¹⁰. Cf. Ludmila du Bouchet, « La politique étrangère américaine au Yémen : nouvelles pratiques sécuritaires et recomposition de la scène politique », *Chroniques yéménites*, 11, 2003, p.101 à 122 (<http://cy.revues.org/document154.html>).

Democratic Institute cesse tout contact avec les leaders tribaux¹¹. L'ambassadeur Edmund J. Hull, notamment, qui avait multiplié ce type de contacts, a été menacé d'être déclaré *persona non grata* s'il persistait « à ne pas respecter la souveraineté yéménite ». Enfin, le ton du discours officiel vis-à-vis de l'intervention américaine en Iraq est demeuré suffisamment critique pour que la sensibilité de la rue, quasi unanime à ce sujet, ne soit pas heurtée.

Le rétrécissement accéléré du champ politique

Une lecture superficielle et optimiste pourrait donc laisser penser que cette collaboration a été également profitable pour les deux « partenaires », et qu'en outre les États-Unis ont utilement contribué à parfaire la construction demeurée longtemps inachevée de l'État yéménite.

Il convient cependant, de façon plus réaliste, de prendre en compte le rétrécissement du champ politique qui s'est opéré, ou plus exactement qui s'est aggravé considérablement, en partie au moins sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Il semble en effet que dans l'injonction américaine imposant plus de « Law and Order », la part d'« Order », dans son acception la plus restrictive, l'ait emporté sur la part de « Law », qui conditionne l'établissement d'un État de droit et permet un traitement plus efficace des crispations radicales de la société.

Au demeurant, le soutien américain au « processus de construction de l'État » n'a fait qu'accélérer une dynamique déjà perceptible depuis 1994, date à laquelle la parenthèse du « pluralisme armé »¹² des premières années de la réunification avait été refermée. La nature politique de la participation aux consultations électorales, législatives et présidentielles, organisées depuis la réunification de 1990 illustre de façon éloquente cette dynamique¹³. Indépendamment des micro-formations, les trois partis qui étaient en lice lors des premières législatives d'avril 1993 (le Congrès général du peuple, Islah et le Parti socialiste) n'étaient plus que deux (après la défection du Parti socialiste, vaincu de la guerre civile de 1994) pour

11. David Finkel rapporte longuement les déboires du programme de formation des élites tribales au règlement des conflits jusqu'à son interruption finale à la suite des critiques exprimées personnellement par le chef de l'État, « U.S. Ideals Meet Reality in Yemen », *Washington Post*, 18 décembre 2005.

¹². Entre mai 1990 et mai 1994, les exigences de leur survie respective condamnaient les deux ex-partis uniques du Nord et du Sud à respecter et à faire respecter, sous la menace des armes qu'ils avaient conservées, les règles du pluralisme institutionnel¹². Cf. F. Burgat, « Les élections présidentielles de 1999 au Yémen : du « pluralisme armé » au retour à la norme arabe », *Maghreb-Machreq Monde arabe*, 174, 2001, p. 67-75.

les législatives de 1997 et, pour la « première élection d'un président de la République au suffrage universel » bruyamment célébrée en septembre 1999, le challenger du Président candidat sortant avait été choisi, prudence oblige, dans les rangs de la majorité présidentielle. En fait, la réponse du régime aux exigences américaines semble avoir consisté dans la conjugaison d'une réticence avisée et légitime à faire des concessions pouvant mettre trop directement en danger ses ressources nationalistes et d'une vraie « bonne volonté » à accroître son autorité¹⁴.

Vis-à-vis de la gauche socialiste tout d'abord, l'assassinat, le 28 décembre 2005, dans des conditions demeurées obscures, du numéro 2 du Parti socialiste¹⁵ s'est doublé d'un harcèlement judiciaire et policier croissant à l'égard de la presse et des intellectuels contestataires. « Louées à tort pour être plus ouvertes que chez leurs voisins, les autorités du Yémen ont largement démontré cette année qu'elles pouvaient réprimer les médias à leur guise » s'est indigné l'International Press Institute. « L'arrestation de journalistes, le meurtre de l'un d'entre eux, la fermeture d'organismes de presse font que ce pays risque de devenir l'un des plus répressifs de la région »¹⁶. La mouvance islamiste n'a pas échappé à cette campagne de normalisation musclée. Aux élections législatives d'avril 2003, le nombre de sièges « concédés » par le pouvoir à l'Islah a considérablement baissé : de 64 en 1997, il est passé à 46, acquis essentiellement dans les circonscriptions urbaines où la présence d'observateurs internationaux a limité l'ampleur des fraudes. Le régime, doté de la majorité absolue des sièges, entendait bien se passer désormais de son ex-allié dans la lutte contre les socialistes. Dès 2003, des incidents ont opposé des membres de la sûreté à des proches de la personne très emblématique du cheikh al-Ahmar. La revue du parti Islah, *Sahwa*, a été momentanément interdite et certains députés ont évoqué publiquement la possibilité « de ne plus réélire al-Ahmar à la tête du Parlement ». Si la formule consistant à associer la principale branche de l'opposition islamiste à l'exercice du pouvoir n'a pas été remise en cause de façon explicite, l'espace de la pratique démocratique s'est manifestement réduit et la perspective d'un

¹⁴. En février 2001, une série d'amendements adoptés par référendum avaient déjà sensiblement renforcé les pouvoirs de l'exécutif au détriment de la chambre élue.

¹⁵. Jarallah Omar a été assassiné par un activiste salafite, ancien membre des forces armées, au cours de la séance inaugurale du 3^e congrès de l'Islah. Le leader socialiste venait de prononcer un vibrant appel à la coalition électorale entre la gauche et les islamistes. L'assassin, identifié de longue date comme désireux et capable de s'en prendre à l'élite socialiste, venait d'être libéré de prison. Jarallah Omar aurait, selon ses proches, fait l'objet de menaces réitérées de la part du camp au pouvoir que contrariait notamment sa stratégie de banalisation des relations avec le parti islamiste.

¹⁶. *International Press Institute*, Report, 2004 (<http://www.freemedia.at/cms/ipi/>)

départ du président du Parlement, et donc de la fin d'une transaction ancienne entre la République, les tribus et les forces de l'opposition religieuse, était désormais à l'ordre du jour¹⁷.

Mais ce n'est pas là que se situe l'accroc le plus manifeste à la configuration politique des années 1990 et le signe le plus tangible de l'entrée du Yémen dans la « norme institutionnelle arabe » de l'autoritarisme, où une répression militarisée pallie l'ampleur des carences du système de représentation. La vraie fracture s'est produite dans le ciment de la transaction historique, plus importante encore, des années 1970, qui avait mis un terme aux affrontements entre les fondateurs de la République, épaulés par l'Égypte nassérienne, et le camp des fidèles royalistes de la doctrine zaydite, héritiers du régime millénaire de l'imamat déchu et donc « perdants » de l'histoire contemporaine du pays¹⁸. C'est bien la lamentable « affaire al-Hûthî » et ses milliers de morts, trop longtemps occultés, qui révèlent aujourd'hui le plus crûment le versant le plus obscur de l'imposition unilatérale des exigences sécuritaires américaines au Yémen.

La « benladénisation » des résistances

Fils d'une famille de l'aristocratie religieuse du Nord-Yémen (les hachémites ou *sâda*, descendants du prophète, seuls candidats possibles à l'imamat), Hussein Badr al-Dîn al-Hûthî a été, en 1990, l'un des fondateurs du Hizb al-Haqq, une des réminiscences, en pleine ère républicaine, de la pensée politique du rite zaydite sur lequel reposait le régime de l'imamat

¹⁷. L. du Bouchet, « La politique étrangère américaine au Yémen : nouvelles pratiques sécuritaires et recomposition de la scène politique », art. cité.

¹⁸. F. Mermier, « Yémen, les héritages d'une histoire morcelée », dans R. Leveau, F. Mermier, U. Steinbach, *Le Yémen contemporain, op. cit.*, p. 7-36 ; F. Burgat, « Yémen : aux sources de la révolution républicaine », dans Rémy Leveau, Abdellah Hammoudi (dir.), *Monarchies arabes. Transitions et dérives dynastiques*, Paris, La Documentation française, 2002, p. 121-140. Sur les conditions de la réintégration des zaydites dans le tissu politique républicain au lendemain de leur défaite en 1962, cf. notamment Gabriela vom Brück, « Being a Zaidi in the Absence of an Imam: Doctrinal Revisions, Religious Instruction, and the (Re) Invention of Ritual », dans R. Leveau, F. Mermier, U. Steinbach, *Le Yémen contemporain, op. cit.*, p. 169-192. Samy Dorlian a montré comment la participation des zaydites au processus de construction d'un « universel politique » empruntait des voies originales qui ne se limitaient pas à la « sunnisation » de leur doctrine esquissée par Mohamed al-Chawkani et une longue lignée de réformistes. Cf. S. Dorlian, « Les filières zaydites au Yémen : la construction « endogène » d'un universel politique ? », master de science politique, IEP d'Aix-en-Provence, 2004-2005.

jusqu'à la révolution de 1962¹⁹. De 1993 à 1997, il a été l' élu de al-Haqq, dont les alliances fluctuaient alors entre l'opposition (avant la guerre civile de 1994) et le parti au pouvoir, le Congrès général du peuple, où siège aujourd'hui l'un de ses frères. En 1997, son mandat parlementaire n'ayant pas été renouvelé, il a créé, avec les encouragements du chef de l'État, une association, *ash-Shabâb al-mu'min* (La jeunesse croyante), dont le régime attendait sans doute qu'elle s'opposât au courant salafi et divisât les rangs de l'opposition religieuse. Après le 11 septembre, al-Hûthî, se sentant peut-être moins tenu que les élus au respect des consignes de modération du régime, a commencé à exprimer sans retenue le ressentiment populaire anti-américain et anti-israélien. Son association faisait notamment usage d'un slogan qui appelait à la « mort d'Israël » et « des États-Unis » et à la victoire « de l'islam », tous souhaits au demeurant très peu « zaydites » et relativement banals, compte tenu du discours politique et des prêches locaux de l'époque. À partir de la fin de l'année 2002, le chef de l'État a choisi de dire clairement que la virulence des propos d'al-Hûthî risquait de nuire aux relations avec les États-Unis. Face aux remontrances exprimées par l'ambassadeur américain E. J. Hull, il a ensuite affecté de s'émouvoir en entendant les slogans radicaux repris en sa présence dans l'une des mosquées de Saada où il était de passage, en route pour le pèlerinage à la Mecque. al-Hûthî a alors proclamé sa fidélité au Président par écrit mais, craignant pour sa sécurité, il a refusé de le rencontrer à Sanaa. Les opérations de police lancées à partir du 18 juin pour l'arrêter ont vite pris une tournure militaire²⁰. Pour ne pas avoir à s'en prendre au nationalisme politiquement porteur du tribun zaydite, le pouvoir lui a attribué un programme à la fois « réactionnaire » et « antinational » : la restauration de l'ancien régime imamite et la collusion, par Hizb Allah libanais interposé, avec l'étranger (en l'occurrence l'Iran chiite). Ces accusations étaient dangereuses parce qu'elles constituaient un facteur de division du pays sur une base sectaire. Paradoxalement, elles pouvaient également se révéler contre-productives – le pouvoir en avait-il pleinement conscience lorsqu'il a lancé ses premières attaques ? – car elles cautionnaient implicitement l'identification du rejet très populaire de la politique américaine à une appartenance zaydite potentiellement oppositionnelle, dont les représentants officiels, mais aussi tous les héritiers « tacites », étaient encore très influents dans les milieux politiques. Al-

¹⁹. Bernard Haykel, *Revival and Reform in Islam: The Legacy of Muhammad al-Shawkânî*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Dans une très large majorité, les acteurs zaydites de l'offensive républicaine contre l'imamat ont fait le deuil de la dimension politique de leur identité zaydite, renonçant explicitement à l'imamat et acceptant de se fondre dans des formations « modernes » où militent indifféremment (chiites) zaydites et (sunnites) chaféites.

²⁰. Cf. Laurent Bonnefoy, Nabîl Subay', « Chronologie de la guerre de Saada », dans « Chronologie du Yémen 2004 », *Chroniques yéménites*, 12, 2004, p. 195.

Hûthî a rejeté ces accusations à plusieurs reprises, aussi bien sur la BBC que lors de manifestations symboliques de loyauté au régime républicain et à son chef, où il brandissait le drapeau de la République face aux assauts de l'armée. Aussi brutales qu'inefficaces, les opérations militaires ont progressivement révélé non seulement le manque de professionnalisme des forces spéciales mais aussi la détermination obstinée du régime à employer une force totalement disproportionnée par rapport à la menace identifiée. Pour venger leurs morts, les militaires se sont très rapidement livrés à de graves débordements : détentions arbitraires, torture, usage d'armes lourdes et bombardements aériens particulièrement peu ciblés ont déclenché un puissant mouvement de solidarité en faveur des victimes, dont beaucoup étaient souvent étrangères au conflit. Pour la première fois, une femme (Intisar al-Sayani, enseignante religieuse), assimilée aux « conjurés », a été emprisonnée pour délit politique. Plus maladroitement encore, tout autour de Saada, berceau historique de l'imamat zaydite du Yémen, la répression s'est accompagnée de mesures de stigmatisation sectaire : fermetures de librairies et de centres de formation, destructions d'ouvrages et de symboles religieux zaydites, interdiction de la fête chiite ancestrale du Ghadîr²¹, purges dans les milieux de l'enseignement et au sein de l'appareil judiciaire. Très vite, la population zaydite, c'est-à-dire, dans cette région, une écrasante majorité de la population, s'est sentie offensée, voire menacée. Dans cette zone excentrée, où les paysans n'avaient bien souvent « connu de la République que les bombardements égyptiens de la guerre civile », al-Hûthî est parvenu à mobiliser des centaines d'hommes en armes qui, en outre, maîtrisaient parfaitement leur terrain. Il s'est appuyé pour cela non seulement sur des solidarités de type tribal et sectaire, évidemment zaydites, compte tenu de la nature symbolique des cibles, mais aussi sur son combat « anti-impérialiste ». Les autorités ayant interdit à la presse toute possibilité d'être présente sur les lieux, les « insurgés » disposaient de peu de canaux de communication et encore moins de relais d'opinion. Sur la scène nationale, la principale formation de l'opposition, Islah, a opté pour une prudente réserve. Arguant de la difficulté à accéder à une information sérieuse, elle s'est contentée de réclamer la saisine du Parlement. Pendant ce temps, le journal zaydite *al-Shura*²² était interdit et son rédacteur en

²¹. Dans la tradition des chiites duodécimains et des zaydites, la fête du Ghadîr Khum célèbre un sermon par lequel en mars 832 (le 18 du mois de Dhîl-Hijjah, an dix de l'Hégire, le prophète Mohamed, de retour de son dernier pèlerinage à La Mecque, aurait, devant la pièce d'eau (Ghadîr) de Khum, étape renommée entre La Mecque et Médine, officialisé la vocation d'Ali à lui succéder.

²². Organe de l'Union des forces populaires, le concurrent du Hizb al-Haqq sur le terrain de la mobilisation zaydite.

chef emprisonné. De son côté, l'opinion internationale, principale destinataire de cette « preuve de bonne volonté » du régime, s'est contentée, après la brève visite d'une délégation onusienne, de suivre les progrès de « la lutte contre le prédicateur extrémiste ». Cerné dans une grotte de la région de Marrân près de la frontière avec l'Arabie Saoudite, celui-ci a été tué le 10 septembre, sans doute par des gaz de combat. Les affrontements n'ont pas cessé pour autant, le relais ayant été pris par le père d'al-Hûthî et par Abd Allah al-Ruzâmi, un autre des ex-députés du Hizb al-Haqq. L'extrême violence de la répression et son caractère sectaire ont provoqué un débordement de la mobilisation au-delà du cercle des défenseurs d'al-Hûthî et du territoire de la région de Saada. Depuis le 10 septembre, les négociations et les médiations de multiples instances (politiques, religieuses ou tribales) ont alterné avec des offensives militaires de grande ampleur. Certes, le 25 juillet 2005, le chef de l'État a bien annoncé une amnistie des « rebelles » et, très symboliquement, le même jour, l'indemnisation des biens de la famille des imams Hamîd al-Dîn. Mais il n'est pas parvenu à mettre fin aux affrontements : le 30 novembre 2005, seize policiers ont été tués et en février 2006 de violents combats persistaient dans la région de Qa'a al-Sa'eed. Si l'on additionne les pertes humaines des deux camps, le nombre des victimes s'élève aujourd'hui à environ 8 000 personnes. La destruction de nombreux villages a privé de logements un nombre encore plus grand de familles. L'amnistie, réaffirmée le 25 décembre 2005, tarde à être mise en œuvre et ni la promesse du versement d'indemnités ni la nomination d'un nouveau gouverneur, pourtant estimé de la population, n'ont empêché les affrontements de se poursuivre et, par-dessus tout, à quelques mois de l'élection présidentielle de septembre 2006, le profond malentendu de persister.

L'imposition d'une logique sécuritaire unilatérale à une « démocratie émergente » a conduit au Yémen, en temps de paix, à laisser ou à pousser le régime à entrer dans une spirale répressive qui n'est pas sans rappeler, dans son mécanisme sinon dans son ampleur, celle du régime algérien des années 1990. Le pouvoir a choisi délibérément d'identifier la dénonciation radicale de la politique américaine aux ambitions sectaires des ex-vaincus de la révolution républicaine. Ce faisant, non seulement il s'est déchargé de tout devoir de reconnaissance du caractère « moderne » de ces protestations, mais surtout il a ouvert une brèche profonde dans l'édifice politique, non point tant le long de la ligne d'un néo-anti-impérialisme anti-américain que, de façon peut-être encore plus préjudiciable, le long de la fracture confessionnelle et sectaire héritée d'une vieille guerre civile. Dans le but de donner des preuves de bonne volonté à son partenaire américain et avec le silence complice de la communauté internationale, le partenaire yéménite obligé de la « guerre contre la terreur » a pris le risque de recourir à une violence dont les ressources traditionnelles du système auraient très probablement permis, dans

un autre contexte, de faire l'économie. Ses effets sont aujourd'hui d'une gravité sans commune mesure avec la menace que représentait le discours radical d'une frange de la classe politique et infligent à la dynamique de modernisation du pays un revers très éloigné des objectifs de « démocratisation » avancés par Washington pour justifier sa présence dans la région.

Le déficit politique du traitement américain du « terrorisme », patent lorsqu'on le considère dans sa globalité, apparaît également clairement si l'on fait le bilan de son impact sur les différents systèmes politiques de la région. L'appui américain a-t-il amélioré la situation sécuritaire au Yémen ? Rien n'est moins sûr, ni, à moyen terme, pour les intérêts occidentaux ni, plus encore, dans l'immédiat, pour les Yéménites, comme le concluent Laurent Bonnefoy et Renaud Detalle, auteurs d'une étude très documentée sur la relation entre les politiques de développement et la lutte contre l'insécurité. « Si (dans le très court terme seulement) la sécurité des intérêts occidentaux pourrait avoir été renforcée, la répression de l'opposition (...), qui concourt assurément à accroître l'insécurité de tous ceux qui sont potentiellement en butte à l'arbitraire de l'État, fait qu'il n'en va pas de même pour les Yéménites (...). Pour la population, la stratégie gouvernementale de non-compromission avec le terrorisme se révèle en réalité... une source d'insécurité. Les politiques nationales et internationales (...) considèrent que la sécurité des Yéménites a les mêmes exigences que celle des Américains, des Français, des Saoudiens ou des Israéliens. Or ce n'est que très partiellement le cas. Alors qu'elles entendaient lier le renforcement de la sécurité aux initiatives nationales ou internationales en matière de développement, ces politiques semblent pour cette raison avoir largement manqué leur objectif. »²³

Telle est bien la quadrature persistante du cercle de la politique étrangère américaine : comment « exporter la démocratie » qui doit pacifier le monde, tout en cautionnant, voire en initiant, pour se prémunir des critiques – pas toujours injustifiées – de l'égoïsme de ses ambitions, la répression de cette *vox populi* que l'on prétend précisément libérer ?

François Burgat est directeur de recherche au CNRS-IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le Monde arabe et musulman). De 1997 à 2003, il a dirigé le Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa (UMS 25 55 CNRS). Il a publié notamment *L'islamisme à l'heure d'al-Qaïda : réislamisation, modernisation, radicalisations* (Paris, La

²³. L. Bonnefoy, R. Detalle, « The Security Paradox and Development in Unified Yemen (1990-2005) », *International Peace Academy*, à paraître en septembre 2006.

Découverte, 2005); *Le Yémen vers la République : iconographie historique (1900-1970)* (Beyrouth/Sanaa, CEFAS, 2005, arabe-français) ; *La Libye* (Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 3^e édition mise à jour, 2003, en collaboration avec André Laronde) ; *Modernizing Islam: Religion in the Public Sphere in Europe and the Middle East*, avec John Esposito (eds) (Londres, Hurst and Company, 2002) ; *L'islamisme en face* (Paris, La Découverte, 2002).
Adresse électronique : **burgat@msh.univ-aix.fr**